



9 février 2026



QUALISOCIAL

L'entreprise met à disposition un nouveau partenaire pour les psychologues du travail. Numéro pour les salariés : 0805 384 772 Numéro pour les managers, RH et élus du personnel : 0805 388 006. Possibilité de prise de rendez-vous en ligne sur la plateforme Qualicare. Les échanges sont confidentiels, anonymes et gratuits. Une campagne d'affichage sera effectuée dans les locaux de l'entreprise.

Le site franceinfo.fr

Nouvelle direction, nouvelle ambition numérique ?

L'arrivée d'un nouveau directeur de l'information doit s'accompagner d'un virage vers les réseaux sociaux.

L'écriture journalistique réseaux est une écriture à part entière. Les vidéos réseaux et TV ne sont pas les mêmes (vertical VS horizontal). En aucun cas, les vidéos réseaux ne seraient un recyclage des tournages TV. Le texte qui accompagne ces vidéos n'est pas celui qui accompagnerait un sujet JT classique.

Quels salariés seront concernés par ces nouvelles missions : ceux du numérique, franceinfo tv, rédaction nationale ?

Quels outils seront mis à leur disposition pour ce faire ? Les journalistes seront-ils formés à ces nouveaux usages et nouveaux formats ? Ce virage entraînera-t-il une réduction des demandes pour l'antenne (franceinfo TV, France 2, réseaux France 3) ?

Cette surcharge de travail sera-t-elle compensée par une prime par celles et ceux qui seront volontaires pour produire des contenus réseaux en plus du contenu en 16/9e ?

Réponse de la direction : *Le nouveau directeur de l'information prend le temps de rencontrer les uns et les autres avant de définir une stratégie et de donner une orientation. Concernant les vidéos en vertical : les sujets tournés en horizontal peuvent avoir une seconde vie en étant verticalisés. La production de vidéos natives vient compléter notre offre. Une formation existe à l'université : écriture, rythme, cadrage. Les journalistes sont invités à le faire. La production de tournages natifs va s'intégrer dans les temps de mort de tournage. Elle n'est imposée à personne. Il n'est pas prévu de primes pour cette fonction.*

SOS numérique !

Le départ des articles web de France 3 régions (aujourd'hui hébergés sur franceinfo.fr, géré par France Télévisions) vers la plateforme ICI (gérée par Radio France), est prévu en septembre. Depuis des mois, la direction de l'info et du groupe est alertée par les équipes chargées du suivi de l'audience, et les élus, sur les conséquences de cette migration sur les audiences du site franceinfo.fr : le scénario le plus probable prévu par une récente note interne table sur une perte de 10 à 25% de l'audience SEO (c'est-à-dire qui nous vient des moteurs de recherche, qui représente aujourd'hui 70% de l'audience totale) du site franceinfo.fr une fois qu'il sera déplumé de l'info régionale. Mais cette perte pourrait aller jusqu'à 40% de l'audience SEO !

Jusqu'à il y a quelques mois, franceinfo.fr était le premier site d'info en France. Un changement d'url il y a quelques mois, a, comme c'était prévisible, fait s'effondrer l'audience (puisque le site est moins bien reconnu par Google). Malgré une légère remontée ensuite, la plateforme n'était plus que 6e au classement ACPM en janvier. Avec la migration des contenus France 3 Régions sur la plateforme ICI, franceinfo.fr perdrait environ 3 millions de lecteurs quotidiens, soit un tiers de son lectorat, et plus de 50% de son nombre d'articles quotidiens. Résultat : le site devrait dégringoler à la 10e place des sites d'actu. Le tout, prévient cette note, sans que l'audience ne soit nécessairement reportée sur ICI. En clair : aujourd'hui, on a un cheval de course, qui expose la production journalistique de tout France Télévisions (rédaction nationale TV et numérique, sports, outre-mer, régions, magazines...). Demain, on aura deux canassons. -> Quels sont les arguments de la direction de France Télévisions pour défendre ce projet ? -> Est-ce que ce classement (10e place) reflète l'ambition éditoriale de la direction pour le site de France Télévisions ? -> Si tel n'est pas le cas, que compte-t-elle faire pour y remédier ?

Réponse de la direction : *France TV et Radio France ont lancé une offre de proximité repensée, plus proche des préoccupations et besoins des Français des territoires, sous la marque ICI. Ce lancement s'inscrit dans un mouvement engagé dès 2019, avec matinales filmées. Franceinfo.fr doit se transformer pour rester une marque de référence. L'ambition reste entière pour la marque franceinfo. Le site sera remis au goût du jour, avec plus de vidéos verticales. Cela ne signifie pas une disparition du texte mais un ajustement de l'offre par rapport aux usages. Il y aura des redéploiement d'ETP proposés.*

France Info TV

Sujets France Info et Vaise pour les régions

Combien de sujets France Info et F3 Vaise ont-ils été diffusés dans la partie nationale du 12/13 et 19/20 en régions depuis l'arrêt d'IV3 le 26 janvier ?

Réponse de la direction : *L'offre nationale pour les régions ne change pas en volume. Trois sujets et/ou plateaux en moyenne par édition. Un à deux sujets fabriqués par Vaise et sujets franceinfo après diffusion, 1 à 2 sujets, ou des reprises de sujets de France 2 après diffusion, 1 à 2 par édition ICI.*

Des contrats au rabais pour les CDD

Pour quelle raison la direction de France Info propose-t-elle à des CDD sous contrat avec FTV SA de passer sous contrat avec la filiale France TV Studio alors que cela constitue un contrat moins disant que leur statut actuel ?

Réponse de la direction : *Il ne s'agit pas de contrats au rabais. France TV studio s'aligne systématiquement sur les éléments de salaire, sauf avantages sociaux spécifiques à France TV (congés ancienneté, prime naissance...).* La RH ne connaît pas la raison de ce fonctionnement.

Des moyens à géométrie variable

Comment se fait-il que l'on trouve des moyens pour employer des journalistes deskeurs cdd à France Info pour alimenter les journaux régionaux d'ICI, alors qu'on nous conteste le besoin d'emplois permanents à la chaîne info ?

Réponse de la direction : *Il s'agit d'un renfort temporaire pour alimenter le projet hub info régions (4 semaines à compter du 26 janvier).*

Des correspondants low-cost pour une chaîne low-cost

Aux quatre coins du globe, les téléspectateurs du canal 16 voient apparaître de nouveaux visages : notamment à Washington, Berlin, Bruxelles, Jérusalem. Nouveaux visages qui viennent répondre à un besoin essentiel pour une chaîne d'info en continu : assurer les directs et répondre à l'actualité chaude. Missions que les correspondants permanents de France 2 n'ont pas toujours le temps de remplir.

Contrairement aux correspondants permanents, ces journalistes travaillent sous contrat local : sans sécurité de l'emploi y compris en zones dangereuses, sans aucune garantie d'être intégré en cas de retour en France, sans protection ni avantage pour leurs familles, et probablement sans carte de presse française.

Ce fonctionnement était au départ ponctuel, une manière de soulager occasionnellement les correspondants permanents. Il est en train de devenir la norme. Faut-il acter que FranceInfo tv fait désormais du low-cost dans les bureaux et dans les lieux qui font l'actualité à l'étranger ?

En plus des conséquences pour ces journalistes en bureaux, les journalistes de FranceInfo tv se voient privés d'opportunités à l'étranger. Les équipes se sont battues pour obtenir une vraie crédibilité sur le terrain – crédibilité célébrée lors de la campagne de presse et d'affichage du passage au canal 16 – cette compétence est-elle amenée à disparaître dans la rédaction, remplacée par des auto-entrepreneurs du bout du monde ?

Réponse de la direction : *La direction avance que les bureaux à l'étranger ont toujours fonctionné avec un ou deux employés permanents de France TV et des salariés locaux. (c'est faux, auparavant les JRI en bureaux à l'étranger étaient salariés de FranceTV). Cela n'empêche pas qu'en fonction des missions, les salariés de FranceInfo TV puissent se rendre à l'étranger.*

Rédaction Nationale

Téléphones professionnels : le système D

Plusieurs salariés signalent des difficultés avec les Iphones fournis par l'entreprise. D'une part, il s'agit de modèles souvent anciens ou à faible capacité de traitement. D'autre part, ces téléphones ne sont remplacés que tous les 4 ans. Il apparaît que certaines fonctions entraînent une utilisation particulièrement intensive de ces outils de travail (JRI, grands reporters, reporters, encadrement notamment). Ces téléphones ne permettent pas aux salariés de travailler efficacement (écrans trop

petits qui rendent la lecture d'articles, de mails compliqués) et encore moins de produire les contenus (photos / vidéos) destinés aux réseaux sociaux, bientôt au cœur de l'offre de France Télévisions ?

Résultat : par un souci de compétence et de rigueur professionnelle, de nombreux journalistes achètent des téléphones adaptés à leur travail avec leur argent et utilisent leur téléphone personnel pour s'informer sur le terrain et prendre photos et vidéos qui viendront alimenter les réseaux.

Les salariés de France Télévisions ont-ils vocation à subventionner l'entreprise dans sa transition numérique ?

Réponse de la direction : *L'entreprise ne conseille pas aux salariés d'acheter leur propre téléphone pour l'utiliser dans le cadre du travail. L'entreprise met à disposition des kits UTM. Il y a des iPhone 16.*

Fin de ICI : souffrance au travail

Comme on le craignait, la fin de ICI rédaction nationale génère de la souffrance au travail. L'impréparation du reclassement pour ces salariés qui n'ont eu de cesse d'évoluer dans l'entreprise éclate au grand jour. Les postes proposés ne correspondent pas au niveau de qualification des personnes concernées. Déqualification, pertes d'éléments variables de paie, planning tournant. Les salariés se retrouvent malgré eux en situation d'échec. Ils se sentent abandonnés par la direction. Les RP alertent la RH. Ces salariés sont exposés à des risques psychosociaux.

Que compte faire la direction pour reclasser ces salariés ?

Réponse de la direction : *Les salariés concernés ont pour la plupart été repositionnés. Les autres sont à l'heure actuelle en détachement qui nous l'espérons pourront pour la plupart aboutir à des repositionnements pérennes. Si ce n'était pas le cas, d'autres postes seront recherchés.*

CEDAET : quel plan d'action ?

Le cabinet d'expert CEDAET a remis son rapport en octobre dernier. Il concerne le risque grave à la rédaction nationale. Depuis rien n'a changé dans les services, comme si la direction n'avait pas pris la peine de lire les recommandations du rapport de 160 pages. Pourtant en CSE, le 22 octobre dernier les élus ont demandé que leur soit présenté dès que possible un plan d'action dont la mise en œuvre fera l'objet d'un point régulier en CSSCT et si cela est nécessaire en CSE.

160 pages, qui ne laissent pas indifférents les députés de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public. Les risques psychosociaux décrits dans le rapport les ont poussés à auditionner, jeudi dernier pendant une heure et demi, les experts de CEDAET.

La direction va-t-elle enfin se décider à mettre en place un plan d'actions en respectant les recommandations des élus issues du rapport ?

Réponse de la direction : *Le nouveau directeur de l'information va prendre connaissance du rapport pour prendre des mesures d'ici à fin avril.*

Télématin : il manque un chef d'édition !

A Télématin, la direction a rêvé d'un salarié 2 en 1, mais sur la longueur cela ne tient pas. Particulièrement sur la fabrication de ces JT matinaux, où le travail est intense. Parmi les salariés les plus exposés au stress, le responsable d'édition qui gère une charge de travail monstrueuse. Pourquoi ? Parce que dans l'équipe il n'existe aucun chef d'édition. Un cas de figure impensable au 13H ou au 20H.

Sur Télématin, le responsable d'édition doit faire les conducteurs de 5 éditions, puis aller en régie pour chaque JT. Il gère aussi la création des coquilles dont la procédure est complexe, à cela s'ajoute l'interaction avec franceinfo, et la prod.

Les RP le disent avec force : il manque un chef d'édition à Télématin. Que compte faire la direction pour répondre à notre alerte sur les conditions de travail du responsable d'édition de Télématin ?

Réponse de la direction : *Télématin travaille avec ce fonctionnement depuis des années, sans que cela ne pose de problèmes aux équipes.*

Régies automatisées : réduction des effectifs ?

Les évolutions structurelles des régies du Siège équipées d'automates de production, annoncées dans le projet Genesys ne sont pas neutres pour les métiers de l'édition (rédacteur en chef, rédacteur en chef adjoint, responsable d'édition, chef d'édition, chargé d'édition et assistant d'édition et/ou de production), et ce ne sont peut-être pas les seuls (ex : le fonctionnement du PC info, de la médiathèque, du montage actu, de l'infographie).

L'impact de la refonte des régies et plateaux va très probablement également être important sur le fonctionnement des rédactions.

La direction peut-elle nous dire comment elle envisage les évolutions fonctionnelles et organisationnelles de la rédaction nationale ?

(Pour rappel, la suppression par JT d'une vacation au son, chez les OPV, et les machinistes pour le journal de Pidf, qui sera mise en œuvre à partir de la semaine du 2 février acte déjà une perte de capacité d'adaptation aux éventuelles demandes. Le passage de 19 à 8 techniciens en tout et pour tout en plateau, avec en plus l'emploi de nombreux automates qui impliquent un fonctionnement établi. En cas de défaillance des nouveaux outils il y aura forcément moins de marge de manœuvre.)

Réponse de la direction : *Pas de réponse de la direction pour l'instant.*

Mixage 20h : les mixeurs ne sont pas des robots

Les mixeurs sont sous pression et ils tiennent à le faire savoir aux équipes du 20H. Les tâches s'accumulent juste avant l'antenne, parfois il faut jongler avec trois reportages en même temps avec les V1, V2... Alors que certains sujets auraient pu être validés dès 17h30, c'est à la dernière minute qu'ils arrivent au mixage parfois avec des traductions.

Les mixeurs pointent un manque d'anticipation, qui en cas de problème technique met en danger l'antenne.

Pourquoi ne pas faire comme chez les concurrents : nommer un responsable qui répartit les sujets du 20h sur les trois mixages.

Et encore une fois dès qu'un sujet peut être validé inutile d'attendre le dernier moment pour passer au mixage.

Réponse de la direction : *Pas de réponse de la direction pour l'instant.*

Location de voiture : des conditions dégradées

Un exemple parmi tant d'autres. En gare TGV de Lille Europe, les agences de location de voitures ça ne manque pas. Elles sont à l'étage, très accessibles par l'escalator, toutes à côté les unes des autres. C'est pratique. Sauf qu'American Express nous envoie plus loin, chez Enterprise. Pour s'y rendre il faut sortir de la gare, emprunter des escaliers, puis traverser une esplanade, tourner à droite, prendre une rampe. Une perte de temps manifeste. Une fois dans l'agence, American express et Enterprise sont pris en flagrant délit d'inexécution contractuelle. Par mail ils promettent aux 3 salariés de FTV une Peugeot 308, et à l'arrivée chez le loueur c'est une Clio qui attend l'équipe ! Et ils s'entendent dire « estimez-vous heureux d'avoir une voiture, si vous voulez la Peugeot, faut attendre elle n'est pas rentrée et le réservoir d'essence est à sec. » Pour rappel, quand une équipe se déplace, les salariés sont chargés. En plus de leurs bagages, ils portent le matériel, dont une housse de pied sans roulette, parfois sous la pluie. Nous souhaitons que les salariés soient mieux traités pour ne pas arriver exténués

sur les lieux de tournage. Le service des missions peut-il faire l'effort de louer les véhicules dans des agences qui respectent les contrats ?

Réponse de la direction : *Le service missions est avant tout chargé de faire l'effort de louer des voitures en priorité avec des entreprises sous contrat avec France TV, il s'agit de marchés publics. Le service missions ne peut se substituer au loueur qui ne respecterait pas son engagement. France TV peut dans ce cas faire une réclamation, il faut que l'incident soit porté à la connaissance du service missions. Nous recommandons à l'équipe qui a vécu cet incident de se rapprocher du service missions pour le signalement.*

Location de voiture : ce n'est pas aux salariés de souscrire le contrat

Attention aux missions dans les départements du nord de la France où Europcar est en situation de quasi monopole dans les gares. Comme FTV ne travaille plus avec Europcar, le service des missions demande régulièrement aux salariés de souscrire eux-mêmes les contrats.

Or en cas d'accident ou de vol du véhicule, même avec toutes les assurances complémentaires, c'est au salarié de contacter les organismes concernés pour faire marcher les garanties complémentaires comme le rachat de franchise par exemple. Les RP demandent que ces demandes cessent, et que FTV souscrive un contrat d'assurance pour couvrir les salariés utilisant des voitures de location pour les déplacements professionnels.

Réponse de la direction : *Europcar est en situation de quasi-monopole. France TV n'a pas de contrat avec France TV. Le salarié doit donc faire le contrat. La question de l'assurance est en cours d'étude au service juridique.*

Missions : transport et hébergement

Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?

Réponse de la direction : *Non.*

Montage réalisé par un ou une JRI

Quels sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels un ou une JRI a réalisé un montage? La direction peut-elle répondre de façon sincère à ces deux questions ?

Réponse de la direction : *Non, mais oui.*

Images en stock : comment ne pas tromper les téléspectateurs ? (droit de suite)

Régulièrement, des sujets sont réalisés avec des images provenant de banques d'images : Envato, Adobe Shot ou Shutterstock. Ces banques d'images font parfois appel à des comédiens. Ce qui n'a rien à voir avec des images réalisées par les équipes de France Télévisions. En attendant de parler de ce sujet lors de la prochaine réunion de la commission déontologie, ne serait-il pas pertinent d'en informer les téléspectateurs ? En indiquant que ce sont des illustrations et en mentionnant dans les incrustations le nom de la société pourvoyeuse d'images ?

Lors de la dernière instance de proximité de janvier, la direction a déclaré découvrir le sujet, et souhaitait en parler avec les salariés de la médiathèque. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse de la direction : *Les images d'illustrations issues de ce type d'agences sont utilisées depuis plusieurs années pour des infographies, animations et sujets. Ce sont principalement des paysages, bâtiments, mobiliers. Les séquences prétexte avec des personnes sont proposées pour illustrer des thématiques plus sensibles, pour éviter tout risque juridique.*

Salariés d'IV3 : droit de suite

Comme nous l'avons fait lors de précédentes instances, pouvez-vous nous indiquer quels sont les salariés qui cherchent encore un autre poste depuis l'arrêt d'IV3 ?

Réponse de la direction : *Déjà répondu.*

Correspondants France 2

-Est-il possible de faire un point sur l'organisation du service des régions ?

Combien d'adjoints travaillent-ils désormais dans le service de façon pérenne et occasionnelle ?

Quelles seront les missions des coordinateurs qui ont rejoint le service et le rôle de la nouvelle « researcheuse » récemment recrutée en CDD ?

-Poitiers : capitale du 13h ?

Les élus attirent une nouvelle fois votre attention sur la situation du bureau de Poitiers, qui ne fonctionne toujours qu'avec une seule équipe, au lieu de deux dans les autres bureaux (sauf Marseille avec 3 équipes).

Exemple du 29 janvier avec les sujets 13h et 20h diffusés :

-l'équipe d'astreinte de Poitiers a fait un tournage dans le Maine et Loire pour le 13h et 20h -l'équipe de Bordeaux, faute de disponibilité de l'équipe de Poitiers, a tourné dans la région de Cognac pour le 13h, zone de Poitiers. Ce qui enlève un moyen de tournage au bureau de Bordeaux

-l'équipe de Toulouse est partie pour le 20h à Brive, toujours zone de Poitiers A quand une 2ème équipe ? Les contraintes budgétaires ne peuvent pas être le seul argument avancé par la direction. D'autant que le fonctionnement du bureau de Poitiers, dont les journalistes ne sont pas remplacés le week-end, prive cette édition de fait de sujets supplémentaires.

En attendant, serait-il possible de faire travailler des CDD le week-end, comme cela a été le cas au début de la création du bureau avant qu'il ne fonctionne avec 2 équipes ensuite.

Réponse de la direction : *Il y a 5 adjoints. Les missions des coordinateurs : faire le lien entre le natio et les régions. A ce stade, il n'est pas prévu de mettre une 2e équipe au bureau de Poitiers. La solution serait de faire appel à du redéploiement, à ce stade personne ne souhaite y aller.*

DRM

Coup de chauffe au PCinfo

Au PCinfo la chaleur est particulièrement élevée depuis des mois. Les températures ont pu monter quotidiennement au-dessus de 27°C en fonction du temps de chauffe des machines et de la présence plus ou moins nombreuse des techniciens.

Ces températures engendrent des symptômes comme fatigue, maux de tête ou encore sécheresse oculaire. Une intervention récente a permis une baisse d'environ 2°C mais ce n'est pas suffisant, la température dans le service est toujours aujourd'hui en moyenne à 25°C portes ouvertes et alors que nous sommes en hiver.

Les représentants de proximité demandent à la direction d'intervenir afin de pouvoir retrouver une température acceptable dans ce service.

Réponse de la direction : *La climatisation ne suffit pas à faire baisser la température. Direction et RH suivent cette situation de près.*

Graphistes : « Reconnaissance équitable » ou « Equitable reconnaissance » ou « Reconnaissance et équité »

La fin des éditions de la 3 touche de plein fouet, les intermittents notamment les graphistes. Beaucoup d'entre eux, fidèles collaborateurs se retrouvent quasiment sans vacation en ce début d'année, tous ne sont pourtant pas logés à la même enseigne. De 1 à 11 vacations par graphiste par mois. La répartition inéquitable des vacations a des répercussions dramatiques pour ces salariés. Plus de la moitié d'entre eux ont moins de 5 vacations en janvier. Pour conserver son statut d'intermittent, un graphiste doit faire en moyenne 5 vacations par mois. Une égale répartition des vacations leur permettrait de conserver des revenus minimums malgré la baisse substantielle de leur rémunération. Prendre en considération ce paramètre serait une manière pour FTV de marquer sa reconnaissance vis-à-vis de ces salariés précaires qui ont toujours répondu présents même aux horaires les plus ingrats.

Réponse de la direction : *Certaines infographies demandent des compétences particulières (3D), et des horaires décalés. Tous ne sont pas en mesure de prendre ces demandes en charge. Il n'est donc pas possible d'assurer 5 vacations par mois à chacun de ces infographistes. France TV ne demande aucune exclusivité aux intermittents. Les intermittents ont la possibilité de se former à l'extérieur (AFDAS).*

Graphistes : Plannings bien mystérieux

Est-il normal qu'à la date du 29 janvier, les graphistes n'aient toujours pas connaissance de leur rotation pour les prochains mois alors que la limite pour déposer les congés d'été est fixée au 31 janvier ?

Réponse de la direction : *La pose des congés est décorrélée de cette problématique.*

JRI SOS roulettes : Pour Pâques un espoir ?



En décembre dernier, la direction nous annonçait qu'un prototype de sac à roulettes pour les pieds des caméras était enfin présenté au chef des JRI. L'entreprise italienne Zebra avait relevé le défi. Depuis silence radio. Donc, aurons-nous des roulettes à Pâques ?

Réponse de la direction : *Le cahier des charges n'est pas respecté. Il a été demandé à Zebra de nous proposer un autre prototype.*

Ressources humaines

Dons de RTT

La procédure de dons de RTT est trop mal connue des salariés. Récemment, des jours ont été perdus par méconnaissance des règles. Ils auraient pourtant été très utiles aux collègues à qui ils étaient destinés. La Direction peut-elle communiquer de façon beaucoup plus efficace sur le sujet, en début d'année et à la rentrée de septembre, quand les salariés commencent à avoir une bonne vision des jours qu'ils vont pouvoir donner ? »

Réponse de la direction :

<https://fo-francetele.tv/wp-content/uploads/Le-Don-de-jours-de-conges-1.pdf>

« A chacun ses compétences »

Cette année, en plus des entretiens annuels, les managers font passer les entretiens professionnels dans la foulée. Auparavant, ces derniers étaient pris en charge par les RH car cela relevait de leurs compétences.

Il est donc surprenant que cette tâche soit confiée aux managers qui n'ont pas de compétences RH. Est-ce à dire que l'entretien professionnel n'est plus une priorité à FTV ?

Réponse de la direction : *Le développement professionnel fait partie intégrante des prérogatives du manager.*

Prochaine réunion de l'instance de proximité en mars

N'hésitez pas à adresser vos questions à vos Représentants de Proximité : **Ben Barnier, Christophe Kenck, Stéphanie Desjars et Gilles Giorgi.**

La télévision est un travail d'équipe

IP INFORMATION SPORTS



Christophe Kenck
Grand Reporteur



Gilles Giorgi
Réalisateur



Ben Barnier
Grand Reporteur



Stéphanie Desjars
Grand Reporteur

Vos élus sont là pour vous défendre !